



Mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (SME) conforme à la norme ISO 50001

BONNE
PRACTIQUE
DE
GESTION
COMMUNALE

La norme internationale ISO 50001 fixe comme priorité l'amélioration continue de la performance énergétique. Basée sur l'approche PDCA (Plan, Do, Check, Act), elle procède par la mise en place d'un SME. Sachant qu'il n'existe pas de « modèle type » de SME, chaque organisation aura à définir et adapter sa gouvernance et les mesures à prendre, ses indicateurs, cibles et performances. La norme est un outil d'amélioration de la performance énergétique. Elle permet d'initier, organiser la démarche, mobiliser les acteurs, mener et valoriser les actions, pérenniser les économies réalisées.

Cette norme, homologuée norme marocaine en 2012, s'applique à tout type d'organisation, publique ou privée, de différentes natures et tailles et le périmètre de certification peut être variable. Elle peut être mise en œuvre pour les avantages qu'elle apporte à la Commune et l'intérêt de la démarche, sans conduire à la certification finale.



LES BÉNÉFICES



Économiques

- > Réalisation d'économies d'énergie et donc financières grâce à l'amélioration des performances des installations.
- > Identification des potentiels et gisements d'économie d'énergie.



Socio-culturels

- > Réduction des nuisances environnementales et sociétales induites par la consommation énergétique (réduction des GES responsables du réchauffement climatique, diminution de consommation de ressources).
- > Amélioration de la gestion et de l'organisation communales.



Urbains

- > Amélioration de la performance des installations et de leur adéquation aux besoins.
- > Amélioration de la qualité de l'espace public.

LA COMMUNE MAROCAINE DÉJÀ ENGAGÉE

Commune d'Agadir

Soucieuse d'améliorer sa performance énergétique, plus particulièrement dans le domaine de l'EP, Agadir est accompagnée par la DGCL et la GIZ pour l'instauration d'un SME conforme à la norme ISO 50001, pouvant à terme aboutir à une certification. Instauré de manière expérimentale sur un périmètre donné (l'éclairage public – sur le site pilote de la corniche) le projet comprend des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la norme au sein de la Commune, un diagnostic technique et organisationnel du réseau concerné, l'appui à l'élaboration de la politique énergétique communale, un plan d'action, la mise en œuvre du SME et un audit à blanc avec proposition de mesures correctives.



CONTACT

M. Karim Amkar, Commune d'Agadir
www.agadir.ma

COMMENT FAIRE ?

- › Nommer un responsable SME et un responsable/une équipe énergie attribué(e) (coordination journalière des activités d'économie et de management de l'énergie).
- › Définir le périmètre du SME et les rôles et responsabilités de chacun.
- › Vérifier la conformité de la Commune aux exigences légales (usages, consommation et efficacité énergétique).
- › Élaborer la politique énergétique de la Commune.
- › Réaliser la revue énergétique, à mettre à jour régulièrement : Analyse des sources d'énergie, des consommations et usages ; Identification des usages énergétiques significatifs et des performances énergétiques ; Détermination des consommations de référence et des indicateurs de performance ; Proposition d'amélioration de la performance énergétique.
- › Définir le plan d'action, décliné en objectifs et en cibles.
- › Déployer le SME : adaptation de l'organisation, exécution des actions, mesure et collecte des données pour alimenter les indicateurs.
- › Évaluer l'efficacité des actions et du SME et mettre en place des outils d'amélioration et actions correctives si besoin.
- › Mettre en place des outils et actions de communication (interne et externe).
- › Réaliser des audits internes afin de mener une auto-évaluation.
- › Faire mener sur 3 ans un audit externe de certification par un organisme accrédité.



Point de départ

- › Identifier les éléments disponibles, accessibles et réaliser un diagnostic énergétique et organisationnel du service pour constituer les données d'entrée en matière d'usage et consommation.
- › Acquérir la norme ISO 50001 et former les responsables et l'équipe énergie au référentiel SME.
- › Sensibiliser et mobiliser les acteurs au-delà de l'équipe énergie.

Défis à relever

- › Concertation et appropriation de la démarche, de la politique énergétique et des actions par la Direction et par les différents acteurs concernés.
- › Il est important que le sujet de l'énergie soit porté et partagé par tous les membres de l'organisation, et pas seulement par les élus, directeurs ou membres de l'équipe énergie.
- › Intégrer la formation et la sensibilisation : l'amélioration de la performance énergétique repose sur un changement de pratiques.

Conseils pratiques

- › La politique énergétique doit être spécifique à l'organisation et refléter ses enjeux propres.
- › Utiliser des IPE significatifs et clairement affichés, adaptés à la mesure de la performance visée et s'assurer que les données soient accessibles.
- › Instituer des réunions de suivi de l'avancement du plan d'action.
- › Mettre en place une organisation et une gouvernance dédiées pour permettre l'implication de tous les acteurs et le suivi de la mise en œuvre : comité de pilotage, comité de suivi, groupe énergie...

CoMun – coopération municipale

Gouvernance locale et participative au Maghreb

CoMun est un programme régional pour le développement urbain et la gouvernance locale mis en œuvre par la Direction générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du Gouvernement fédéral allemand. Ce programme contribue au processus de décentralisation ainsi qu'à la mise en place de structures participatives au Maroc.

PLUS D'INFORMATIONS

- Guide de mise en place d'un système de management de l'énergie dans l'éclairage public selon la norme ISO 50001, CoMun, 2018 : <http://www.co-mun.net/maroc/les-reseaux-thematiques/remme-efficacite-energetique/guides-de-bonnes-pratiques>